



Agora clubs, Journée du déplacement durable !

Faisant suite à quatre ateliers préparatoires à l'un desquels votre serviteur a participé, le 25 juin dernier a permis de réunir des participants à l'ensemble des clubs Agoras Fonction pour traiter du déplacement durable. On y a traité :

- des technologies au service de l'économie du déplacement durable.
- de la voiture intelligente (avec Mercedes et Arval) et/ou de ses alternatives : co-voiturage, autopartage, véhicules électriques, déplacement durable.
- de l'éco-conduite : boîtiers, stages, relations avec les partenaires sociaux, implication des salariés et des alternatives au véhicule (train, avion, visioconférence).
- de la part de responsabilité et

de décision de chaque fonction au sein de l'entreprise en termes de déplacement durable. Après un rappel de quelques données chiffrées, du cadre législatif et réglementaire (France et Europe), différentes fonctions impliquées, ou appelées à l'être, ont été passées en revue. Depuis la direction financière jusqu'à la direction générale en passant par la direction des ressources humaines et les partenaires sociaux, la direction commerciale, la direction des achats, des services informatiques, la direction juridique, de la communication, de la qualité et celle de la logistique. Toutes devant travailler de concert avec la direction du développement durable. Et quand celle-ci

n'existe malheureusement pas, une équipe projet dépendant directement de la direction générale doit être mise en place et travailler en transverse avec les directions sus-citées. ●

